

58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Madame GHISLAINE THIBAUT
28 RUE DU DOUET AUBERT ROUSSAY
49450 SEVREMOINE
02 41 71 30 96 06 26 43 44 56

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : Lampe U.V plus filtre x 2

Le client déclare que :

Equipe : Gautier

- ☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 06/11/26
- ☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Roussay le 06/11/26 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :



Reçu chèque(s) N° LBP : 222608030 F

D'un montant de 110 €